



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Pôle organisation
scolaire et politiques
éducatives

Délégation académique
aux relations
internationales et aux
langues vivantes

DARILV

Affaire suivie par
Dominique Drouard
Evelyne Lavigne
Téléphone
03 88 23 38 52

Mél.
Ce.maeri
@ac-strasbourg.fr

Référence :
DARILV/EL/2020

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 20 décembre 2019

La Rectrice de l'académie de Strasbourg

à

Madame l'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale du BAS-RHIN
- Mission langues vivantes
- Division du 1^{er} degré

Madame l'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale du HAUT-RHIN
- Division du 1^{er} degré

OBJET : Stages de formation linguistique au Goethe-Institut - Année civile 2020.

La formation linguistique des professeurs des écoles constitue l'une des conditions de la réussite du projet éducatif et pédagogique de l'académie de Strasbourg, tout particulièrement dans les pôles bilingues.

Dans le cadre de la coopération avec le Goethe-Institut de Strasbourg, des bourses de formation pourront être accordées, dans la limite du budget disponible, aux professeurs des écoles qui en feront la demande.

Ces bourses sont financées par le Fonds commun « Langue et culture régionales », abondé par l'Etat, la Région Grand Est, et les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Les candidats doivent s'inscrire en ligne **avant le jeudi 6 février 2020**, à l'adresse suivante :
<https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-goethe-institut-1549539551>

Une commission académique répartira les bourses disponibles en tenant compte du nombre de candidats et des priorités fixées par la convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace.

Vous trouverez en annexe la liste des stages de formation proposés, avec le **niveau du cadre européen commun de référence pour les langues** (CECRL) requis. Un auto-positionnement linguistique des candidats est possible à l'adresse suivante :
<https://www.goethe.de/fr/spr/kup/tsd.html>

La bourse octroyée pour ces stages comprend les frais de scolarité, le logement uniquement pour le stagiaire avec petit déjeuner, les forfaits pour le déjeuner.

Les frais de déplacement seront remboursés (1 aller-retour) selon des modalités précisées ultérieurement.

Les repas du soir et du week-end resteront à la charge des stagiaires.

Les dates de stage affichées incluent les jours d'arrivée comme de départ. Les cours n'ont lieu ni les jours d'arrivée ni les jours de départ, ni les jours fériés en Allemagne.

Suite à la commission, la DARILV établira les ordres de mission des boursiers retenus. Les candidats sélectionnés s'engagent à suivre l'intégralité des cours et à se faire établir une attestation avec le formulaire fourni par la DARILV.

Les personnels ayant obtenu une bourse de stage linguistique sont fortement encouragés à passer une **certification dans l'un des niveaux de langue du CECRL**.

Le Fonds commun « Langue et culture régionales » prend alors en charge les frais d'examens du *Goethe-Zertifikat* proposé par l'Institut où s'est déroulée la formation.

Si tel ne devait être le cas, une certification sera proposée en coopération avec l'université de Strasbourg au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Le service de la DARILV reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Rectrice,
Par délégation, la Déléguée académique aux
relations internationales et aux langues vivantes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Wolf', with a stylized flourish extending from the end.

Isabelle WOLF

P.j. : Calendrier 2020 des cours et lieux de formation du Goethe-Institut